LES TERMES EMPLOYÉS MAIS NON DÉFINIS PAR AILLEURS DANS LE PRÉSENT AVIS ONT LES SIGNIFICATIONS DÉFINIES DANS LE PROSPECTUS DATÉ DU 1ER OCTOBRE 2022 (LE « PROSPECTUS »). LES ADMINISTRATEURS ASSUMENT LA RESPONSABILITÉ DE L'EXACTITUDE DU PRÉSENT AVIS.

CE DOCUMENT EST IMPORTANT ET REQUIERT VOTRE ATTENTION IMMÉDIATE. SI VOUS AVEZ LE MOINDRE DOUTE QUANT AUX INFORMATIONS CONTENUES DANS LE PRÉSENT AVIS, VEUILLEZ CONSULTER IMMÉDIATEMENT VOTRE COURTIER, BANQUIER, AVOCAT, COMPTABLE, CONSEILLER À LA CLIENTÈLE OU TOUT AUTRE CONSEILLER PROFESSIONNEL.

JANUS HENDERSON FUND (la « Société »)
Société d'Investissement à Capital Variable (SICAV)
LUXEMBOURG
RCS Luxembourg B077949

12 octobre 2022

Modifications apportées à Janus Henderson Fund – Global Multi-Strategy Fund (le « Compartiment »)

Cher Actionnaire,

Nous vous écrivons afin de vous informer de certaines modifications que nous apportons actuellement au Compartiment. Ces modifications, résumées ci-dessous, prendront effet le **14 novembre 2022 (la « Date d'entrée en vigueur »)** sauf indication contraire. Veuillez vous référer à la section « **Options qui s'offrent à vous** » pour des informations détaillées sur la façon de réagir à ces changements.

Les Administrateurs proposent d'apporter les changements suivants au Fonds, à compter de la Date d'entrée en vigueur :

- **Mise en place d'une nouvelle stratégie d'investissement (valeur relative des titres à revenu fixe, des devises et des matières premières)**

Cette nouvelle stratégie d'investissement vise à générer des rendements positifs en identifiant les inefficacités sur les marchés des matières premières, des devises et des titres à revenu fixe à l'échelle mondiale, et en capitalisant sur les mauvaises évaluations qui se produisent sur ces marchés. Les techniques d'investissement mises en œuvre sont, par exemple, l'analyse de la surface de volatilité, les stratégies de trading (courbe de rendement, skew, carry et valeur relative), ainsi que le momentum intraday. La stratégie d'investissement utilise des produits dérivés tels que des contrats à terme, des options, des contrats de change à terme et des swaps de rendement total.

L'introduction de cette nouvelle stratégie d'investissement vise à améliorer la capacité du Gestionnaire d'investissement à générer des rendements pour les Actionnaires afin d'atteindre l'objectif d'investissement de rendement absolu du Compartiment. Les actifs sous-jacents dans lesquels la nouvelle stratégie d'investissement investira sont conformes à la politique d'investissement existante du Fonds.

- **Relèvement du niveau d'effet de levier du Compartiment de 1 100 % à 2 300 % suite à la mise en place de la nouvelle stratégie d'investissement susmentionnée et à une augmentation de l'utilisation des contrats à terme sur taux courts ;**

Le Gestionnaire d'investissement cherche également à augmenter l'utilisation des contrats à terme sur taux d'intérêt à court terme pour le Compartiment dans le but de couvrir les risques liés aux taux d'intérêt et/ou d'augmenter les rendements potentiels du Compartiment. De ce fait et en raison de la mise en place de la nouvelle stratégie d'investissement, l'effet de levier du Compartiment devrait passer de 1100 % à 2300 %, sur la base du calcul de la somme des notionnels, comme indiqué dans le

Prospectus. Veuillez noter que le calcul de la somme des notionnels pour l'effet de levier inclut les dérivés détenus aux fins de réduction des risques ainsi que ceux détenus à des fins d'investissement. Ainsi, la méthodologie de calcul ne fait pas de distinction entre les produits dérivés utilisés à des fins d'investissement et ceux utilisés à des fins de réduction des risques, ce qui signifie que les instruments détenus dans le but de réduire les risques contribueront à un relèvement du niveau de levier pour le Compartiment.

- **Clarifications apportées à la politique d'investissement du Compartiment pour souligner la flexibilité du Compartiment à introduire de nouvelles stratégies d'investissement, des stratégies d'investissement hybrides ou des combinaisons de stratégies d'investissement à l'avenir, tant que les investissements sous-jacents sont conformes à l'objectif et à la politique d'investissement existants du Compartiment et qu'ils n'ont pas d'impact majeur sur le profil de risque du Compartiment**

La politique d'investissement du Compartiment doit être mise à jour et indiquer ce qui suit en **gras** :

« Le Compartiment est un portefeuille multi-actifs et **multi-stratégies** mondial. Les affectations seront effectuées à la discrétion du Gestionnaire d'investissement et le Compartiment n'a pas besoin d'être investi dans toutes les catégories d'actifs à la fois. Il applique une approche d'investissement non restreinte, sans contraintes régionales ou sectorielles. **Le Compartiment répartit ses actifs entre plusieurs stratégies sous-jacentes, y compris, mais sans s'y limiter, l'arbitrage de convertibles, l'arbitrage événementiel, la pression sur les prix, le transfert de risque, la neutralité du marché des actions, la protection du portefeuille et la valeur relative des titres à revenu fixe, des devises et des matières premières. De nouvelles stratégies peuvent être développées à l'avenir, y compris différents hybrides/reconditionnements ou combinaisons de ceux-ci, qui seront conformes à l'objectif et à la politique d'investissement du Compartiment. »**

Cette flexibilité permet au Gestionnaire d'investissement d'étendre les opportunités d'investissement du Compartiment, dans le but constant d'atteindre l'objectif de performance absolu du Compartiment.

- **Mises à jour de la section « Effet de levier attendu » dans le prospectus pour inclure des précisions concernant les points suivants : -**
    - **des exemples de cas où un recours plus important aux produits dérivés, et donc un effet de levier accru, peut être nécessaire ;**
    - **une mise à jour de la méthode de calcul de l'effet de levier pour clarifier la façon dont les options sont calculées dans le cadre de la somme des expositions notionnelles du Compartiment ; et**
    - **des exemples de types d'instruments dérivés et de stratégies d'investissement contribuant à une amélioration des niveaux d'effet de levier.**

Veuillez voir ci-dessous les mises à jour apportées à cette section du prospectus : -

Effet de levier attendu
2300 % *de la valeur liquidative totale du Compartiment, fondée sur la somme des expositions notionnelles à des instruments financiers dérivés du portefeuille d'investissement, y compris ceux détenus à des fins de réduction des risques. Ce niveau de levier* ***n'est pas une limite*** *et variera au fil du temps et peut augmenter dans certaines conditions de marché (par exemple, en période de très faible volatilité du marché* ***où une exposition plus importante aux produits dérivés peut être nécessaire pour obtenir l'exposition au risque souhaitée, mais aussi en période de forte volatilité du marché où une exposition plus importante aux produits dérivés peut être souhaitée afin, notamment, de réduire le risque de marché****) afin de répondre à l'objectif d'investissement du Compartiment. Cette méthode ne fait pas la distinction entre les instruments financiers dérivés utilisés à des fins d'investissement et ceux utilisés à des fins de réduction des risques. Par conséquent, les stratégies qui visent à réduire le risque contribueront à la hausse du niveau d'effet de levier utilisé pour le Compartiment.* ***Veuillez noter que, pour calculer l'effet de levier, la valeur notionnelle de toute position d'option est ajustée par le delta de l'option. Le delta de l'option mesure la sensibilité de l'option au prix de l'actif sous-jacent.***

Ce Compartiment a un effet de levier attendu plus élevé que les autres Compartiments parce qu'il recourt à une approche multi-stratégique largement basée sur les instruments dérivés pour atteindre son objectif d'investissement et pour réduire le risque. Compte tenu de la méthode de calcul, un effet de levier prévu plus élevé ne signifie pas nécessairement que le Compartiment soit exposé à un plus grand risque.

Le niveau d'effet de levier attendu est susceptible d'être élevé et supérieur à celui des autres Compartiments, en raison notamment de la prise en compte des montants notionnels des Contrats à terme sur taux courts (STIRF) dans le calcul de l'effet de levier. Les STIRF ont tendance à avoir une contribution au risque plus faible que les produits de taux de plus longue échéance. Un exemple de cas où les plus hauts niveaux d'effet de levier devraient être atteints sera l'investissement dans les STIRF pour les stratégies Fixed Income, Currency et Commodity Relative Value.

Le Compartiment peut générer un effet de levier supplémentaire grâce aux swaps sur rendement total (TRS) qui peuvent détenir un panier de contrats à terme sur marchandises négociés en bourse. La somme des expositions notionnelles est calculée sur la base des contrats à terme sur marchandises.

- **Section Mise à jour du « Profil d'investisseur type »**

Nous mettons à jour le prospectus pour préciser que tout investisseur ayant des connaissances de base en matière d'investissement doit solliciter des conseils de professionnels de l'investissement avant d'investir dans le Compartiment. Cette clarification assure une plus grande cohérence avec les informations qui sont actuellement publiées dans le format MiF européen (European MiFID Template, « EMT »), format de diffusion des informations relatives à nos produits aux distributeurs.

Veuillez voir ci-dessous le nouveau paragraphe, qui a été ajouté uniquement à des fins de clarification : -

« Profil d'investisseur type
L'investisseur type investira dans ce Compartiment pour dégager un rendement absolu sur des marchés mondiaux et notamment à travers un fonds mondial multi-stratégies. Les investisseurs doivent s'assurer de bien comprendre les stratégies et les techniques employées par le Gestionnaire d'investissement, les risques inhérents au Compartiment et veiller à ce que l'indicateur de risque synthétique du Compartiment soit compatible avec leur propre tolérance au risque (veuillez vous référer au DICI). ***Les investisseurs ayant des connaissances de base en matière d'investissement doivent solliciter des conseils avant d'investir ; seuls les investisseurs possédant l'expérience, les connaissances et l'expertise nécessaires pour évaluer correctement, entre autres, les risques qu'un investissement dans le Fonds encourt, y seront admis.*** *Il est recommandé aux investisseurs du Fonds de conserver leur placement pendant au moins 5 ans. »*

- **Augmentation du montant minimal de la souscription initiale d'un Actionnaire, du montant minimum des investissements ultérieurs et de la participation minimale (les « Minimums ») en ce qui concerne les Catégories d'Actions A, S, X et H du Fonds.**

Nous augmentons les Minimums sur les Catégories d'Actions A, S, X et H pour ce Compartiment, comme indiqué dans le tableau ci-dessous : -

Catégorie d'Actions	Devise de libellé	Montant minimum de souscription initiale et montant minimum de	Montant minimum d'investissement ultérieur actuel	Montant minimum de souscription initiale et montant minimum de	Montant minimum d'investissement ultérieur révisé

		participation actuels		participation révisés	
A, S et X	EUR	2 500 €	500 €	10 000 €	10 000 €
H	EUR	7 500 €	2 500 €	10 000 €	10 000 €
F	EUR	250 000 €	25 000 €	250 000 €	25 000 €
A, S et X	USD	2 500 $	500 $	10 000 $	10 000 $
H	USD	7 500 $	2 500 $	10 000 $	10 000 $
F	USD	250 000 $	25 000 $	250 000 $	25 000 $
A, S et X	GBP	2 000 £	500 £	10 000 £	10 000 £
H	GBP	7 500 £	2 000 £	10 000 £	10 000 £
F	GBP	250 000 £	25 000 £	250 000 £	25 000 £
A, S et X	SGD	2 500 S$	500 S$	15 000 S$	15 000 S$
H	SGD	7 500 S$	2 500 S$	15 000 S$	15 000 S$
A, S et X	JPY	350 000 ¥	70 000 ¥	1 500 000 ¥	1 500 000 ¥
H	JPY	955 000 ¥	350 000 ¥	1 500 000 ¥	1 500 000 ¥
A, S et X	CHF	2 500 CHF	500 CHF	10 000 CHF	10 000 CHF
H	**CHF**	**7 500 CHF**	**2 500 CHF**	10 000 CHF	10 000 CHF

Les Minimums relatifs aux Actions F ne seront pas augmentés.

Ces modifications sont apportées pour s'assurer que le Compartiment est distribué au profil d'investisseur type adéquat, conformément aux modifications énoncées à la section « **Mise à jour du « Profil d'investisseur type »** ci-dessus.

Toutes les modifications susmentionnées sont conformes à la stratégie globale d'investissement du Compartiment et n'entraîneront pas de changements importants du profil de risque du Compartiment. Il n'y aura pas de changement important dans le fonctionnement et/ou la façon dont le Compartiment est géré. Il n'y aura pas d'incidence négative importante sur les droits ou les intérêts des actionnaires du Compartiment. Il n'y aura pas de nouveaux frais, commissions ou d'augmentation des commissions ou des frais existants supportés par le Compartiment.

Options qui s'offrent à vous

Si vous consentez aux modifications ci-dessus, vous n'avez aucune mesure à prendre en réponse au présent avis.

Si vous ne consentez pas aux modifications ci-dessus, et sauf indication contraire dans l'annexe ou la synthèse concernée, vous pouvez demander le rachat ou la conversion de vos Actions des Compartiments sans frais à n'importe quel moment avant l'Heure Limite de Transmission des Ordres le **11 novembre 2022**. Les conversions et rachats seront effectués conformément aux conditions du Prospectus.

Comment demander la conversion ou le rachat de vos Actions si vous décidez de le faire
Tout ordre de conversion ou de rachat de vos Actions doit être envoyé au Teneur de Registre et Agent de Transfert aux coordonnées ci-dessous :

Teneur de registre et Agent de transfert
International Financial Data Services (Luxembourg) S.A**,**
Bishops Square
Redmond's Hill
Dublin 2
Irlande Téléphone : +353 1 242 5453
Fax : +353 1 562 5537

Une conversion ou un rachat de vos Actions peut avoir une incidence sur votre situation fiscale. Nous vous recommandons de vous adresser à un conseiller professionnel qui vous renseignera sur les taxes applicables dans votre pays de citoyenneté, de domicile ou de résidence, selon le cas.

Veuillez noter que les Administrateurs peuvent, à leur discrétion, effectuer un ajustement de dilution afin de refléter plus équitablement la valeur des investissements, dans les cas où ils le jugeraient approprié, afin de protéger les intérêts des autres Actionnaires. Tout ajustement de dilution sera effectué conformément aux dispositions du Prospectus et pourrait diminuer les produits retirés de la vente de vos Actions dans le cas d'un rachat ou la valeur de vos Actions dans le cas d'une conversion.

Si vous décidez de demander le rachat de vos Actions dans le Compartiment, le produit de ce rachat vous sera versé conformément aux dispositions du Prospectus, mais sans qu'aucune commission ne vous soit imposée (à l'exception de l'ajustement de dilution éventuel indiqué ci-dessus) si vous procédez à ce rachat en raison des modifications décrites dans le présent avis.

Il est possible que des documents vous soient demandés afin que nous puissions vérifier ou mettre à jour votre identité, dans l'hypothèse où ces documents ne seraient pas déjà en notre possession. Le paiement du rachat de vos Actions pourrait être retardé jusqu'à ce que cette vérification puisse être effectuée. Habituellement, il est effectué conformément aux instructions permanentes figurant dans votre dossier. Si vous avez changé de compte bancaire sans nous en informer, veuillez communiquer vos renseignements actualisés en écrivant au Teneur de Registre et Agent de Transfert à l'adresse indiquée ci-dessus.

Si vous décidez de convertir vos Actions en participations dans un autre Compartiment, nous utiliserons le produit de leur rachat pour acheter des Actions du ou des Compartiment(s) que vous nous aurez indiqué(s), au prix par action applicable à ce Compartiment, conformément aux dispositions du Prospectus, à ceci près que nous ne prélèverons pas de frais (à l'exception de l'ajustement de dilution éventuel indiqué ci-dessus) si vous demandez la conversion en raison des modifications décrites dans le présent avis.

Si vous avez le moindre doute quant à ce qu'il convient de faire, veuillez consulter immédiatement votre courtier, banquier, avocat, comptable, conseiller à la clientèle ou tout autre conseiller professionnel.

Comment nous contacter

Si vous avez des questions, veuillez contacter le Teneur de Registre et Agent de Transfert, dont les coordonnées sont indiquées ci-dessus. Les investisseurs peuvent obtenir gratuitement le Prospectus, les Informations clés pour l'investisseur (« DICI »), les Statuts et les rapports annuel et semestriel de la Société auprès de son siège social et sur le site www.janushenderson.com.

Pour les investisseurs suisses, BNP Paribas, Paris, succursale de Zurich, Selnaustrasse 16, 8002 Zurich, Suisse, est le représentant et agent payeur suisse de la Société. Le Prospectus, les DICI, les Statuts ainsi que les rapports annuel et semestriel de la Société peuvent être obtenus gratuitement auprès du représentant et agent payeur suisse.

Pour les investisseurs allemands, Janus Henderson Investors Europe S.A., 2 Rue de Bitbourg, L-1273 Luxembourg est le prestataire de services de facilités auprès duquel les Prospectus et DICI pertinents, le Certificat d'immatriculation et les Statuts, ainsi que les rapports annuels et semestriels, sont disponibles gratuitement au format papier.

Pour les investisseurs belges, l'agent des facilités est Janus Henderson Investors Europe S.A. (JHIESA), 2 Rue de Bitbourg, L-1273 Luxembourg. Les DICI (en français et en anglais), le Prospectus, les Statuts, les comptes annuels révisés et le rapport (en anglais) de la Société sont disponibles gratuitement auprès du siège social de la Société et de l'agent de facilités.

Veuillez noter que les filiales ou les tiers délégués de Janus Henderson Group avec lesquels vous communiquez concernant votre investissement peuvent enregistrer les appels téléphoniques et autres communications à des fins de formation, de gestion de la qualité et de contrôle, mais aussi afin de respecter les obligations réglementaires en matière d'enregistrement, conformément à la Politique de confidentialité.

Meilleures salutations,

Kevin Adams
Président

Janus Henderson Fund
2 Rue de Bitbourg, L-1273 Luxembourg
W janushenderson.com

Société d'investissement à Capital Variable (SICAV), R.C.S Luxembourg : B077949